

**Conseil de laboratoire CUREJ**  
**15 décembre 2020, 9h – en ligne**

Présents : A. Biad, S. Brunet, A. Haquet, M. Laroche, V. Martin V. Tchen, V. Parisot, Ch. Pigache

Excusés : A. Basset, C. Legros, A. Mégie

Absents : R. de Bellecisz, F. Douet

Stéphane Pessina est désigné, à l'unanimité, responsable de l'axe Patrimoine.

Toutefois, la préoccupation de quelques membres du conseil quant à la place faite à l'histoire du droit dans cet axe, traditionnellement lieu d'expression de cette discipline notamment au regard de l'important projet « Bibliothèque David Houard » est notée.

Le conseil de laboratoire est appelé à se prononcer sur l'admission en qualité de membre associée de Kalil Keita et Elsa Edynak, docteurs de l'université de Rouen.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Un point est ensuite fait sur la situation des membres associés qui ne sont plus en exercice dans la faculté, jeunes docteurs en recherche d'emploi ou enseignants-chercheurs retraités. Il apparaît qu'ils perdent leur compte multipass et l'accès aux ressources numériques, ce qui rend leurs travaux de recherche plus difficiles.

La direction du laboratoire est mandatée pour essayer d'obtenir un éclaircissement sur leur situation et l'obtention d'un accès multipass en contrepartie, le cas échéant, d'une vérification de l'activité effective de recherche des membres associés qui serait effectué annuellement par le conseil.

Un appel a, en ce sens, été lancé par la direction avant la tenue du conseil qui a donné lieu à la réponse d'une petite vingtaine d'associés pour une quarantaine d'associés en principe inscrits au laboratoire.

Un point financier est fait en vue de sa présentation à la prochaine assemblée générale.

La demande est présentée d'acquérir un droit d'accès au site d'édition juridique *Stradalex*. Ce site ayant un objet très spécifique, il semble que le laboratoire serait davantage concerné que la bibliothèque universitaire. Un devis sera donc demandé afin de déterminer si le budget du laboratoire permettrait cette acquisition.

La question est également posée de la contribution du laboratoire au financement de la publication d'un ouvrage intitulé « Culture et modernité dans l'Outre-Mer français. Les défis de la mondialisation » dirigé par A. de Raulin, ancien enseignant rouennais, et A. Bayen-Poisson et préfacé par A. Haquet. Cet ouvrage reprendrait des travaux en lien avec les questions évoquées dans l'axe Patrimoine, il serait publié chez L'Harmattan en partenariat avec l'EHESS qui sollicite une contribution de 600€. Un accord de principe est donné, sous réserve de connaître le montant du budget qui sera alloué au laboratoire pour l'année 2021.

Il est rappelé au conseil qu'une modification des statuts va devoir être faite afin de déterminer les modalités de désignation des porteurs de thèmes dans le nouveau projet du laboratoire. Il conviendrait qu'un texte puisse être soumis à l'assemblée générale de mi-année 2021 pour une élection ou désignation avant ou lors de l'assemblée de fin d'année 2021. A cette fin, des propositions seront formulées dans le cours du semestre.

Le conseil se prononce majoritairement en faveur d'une élection des responsables directement par l'assemblée.

Il est proposé de lancer un appel à projet pour un nouvel ouvrage collectif, l'ouvrage Territoire étant paru en novembre 2020. L'idée est validée.

Le conseil est informé qu'aucune nouvelle information n'est disponible quant à la visite du HCERES au cours du printemps.

La question de la création de listes par équipes ou d'octroi de droits d'administration des listes par les responsables d'équipe est soulevée. La demande sera formulée auprès des gestionnaires.